

Bureau de la SFPIOSE

Président :
Dr Caroline FOUCHE-DERUELLE
 271 av. du Prado - 13008 Marseille
 Tél. : 04 91 22 23 35
 cderuelle@marsail.com

Vice-Président :
Dr Giancarlo BIANCA
 95 av. du Prado - 13008 Marseille
 Tél. : 04 91 29 39 68
 bianca.cipe@orange.fr

Président Scientifique :
Dr Sandrine BRUNEL TROEBAS
 23 rue Breteuil - 13006 Marseille
 Tél. : 04 91 33 08 00
 bruneltrot@modulonet.fr

Secrétaire Générale :
Dr Laetitia WEISS-PELLETIER
 365 rue Paradis - 13008 marseille
 Tél. : 04 91 71 48 57
 weisspelletier.laetitia@neuf.fr

Trésorier :
Dr Cucchi Jean
 Terrasses Borely 171 av Clot Bey
 13008 MARSEILLE - Tél. 04 91 72 07 46

Responsable Formation continue :
Dr François DILLIER
 Espace Forbin - 15 cour Gambetta
 13100 Aix-en-provence
 Tel. : 04 42 96 49 54
 Fax : 04 42 23 19 74
 dillel@wanadoo.fr

Avec la participation de

Dr E. ARGENCE,
Dr A. BORGHETTI,
Dr J. LAVESQUE,
Dr M. MERADET,
Dr N. PIGNOLY,
Dr A. SANTINI,
Dr F. RAVERA
Dr D. TARDIVO



SUD EST



SOCIETE FRANCAISE DE PARODONTOLOGIE
ET D'IMPLANTOLOGIE ORALE

Le traitement des maladies péri-implantaires



Dr Jean-Louis Giovannoli (Paris)

Jeudi 20 Octobre 2011
18h00 - 22h00

Hôtel Novotel
Marseille Vieux Port
36, bld Charles Livon - Marseille
04 96 11 42 11



PARTENAIRES de La Société Française de Parodontologie et d'Implantologie Orale

Platinum



PIERRE FABRE
ORAL CARE

GABA Laboratoires
Spécialiste en hygiène bucco-dentaire

Gold



Classique



Jeudi 20 octobre 2011



Jean-Louis Giovannoli

Le traitement des maladies péri-implantaires

Quand la progression d'une lésion péri-implantaire d'origine infectieuse a été stoppée par la prescription d'agents antimicrobiens et que l'inflammation des tissus mous est maîtrisée, le but d'un traitement peut être d'obtenir une réparation osseuse et une réostéointégration le long de la surface implantaire préalablement contaminée.

Une péri-implantite apicale diagnostiquée avant la mise en fonction d'un implant peut être traitée efficacement, par un lambeau d'accès, un débridement, une décontamination des spires exposées et un comblement par un substitut osseux tel qu'une hydroxyapatite d'origine bovine.

Après mise en fonction d'un implant présentant les critères cliniques de l'ostéointégration, la présence d'une perte osseuse circonférentielle progressant en direction apicale, signe l'existence d'une péri-implantite.

Dans la littérature, de nombreux auteurs ont proposé des protocoles opératoires de traitement des péri-implantites, ayant comme objectif de régénérer les tissus détruits et d'obtenir une réostéointégration le long des surfaces préalablement contaminées.

Différents modes de régénération ont été étudiés, utilisant des membranes non-résorbables ou résorbables, de l'os autogène ou des substituts osseux, en réenfouissant l'implant ou en intervenant sans déposer la suprastructure prothétique.

Dans cette présentation, des cas clinique de lésions modérées à sévères, traitées pour la plupart avec une hydroxyapatite d'origine bovine seront présentés, et les résultats discutés. Les modes opératoires seront décrits en détails et, les résultats discutés.

Ces traitements permettent tous d'obtenir une amélioration des paramètres cliniques. Néanmoins, le niveau de preuve disponible pour recommander tel ou tel protocole précis reste très bas. Aujourd'hui, l'absence d'études cliniques à long terme et d'études histologiques post-opératoires ne permet pas d'affirmer avec certitude qu'il est possible d'éradiquer définitivement une péri-implantite et d'obtenir une réostéointégration totale des implants contaminés.

**Retrouvez toutes ces informations sur notre
BLOG : <http://sfpiose.blogspot.com>**

PROGRAMME FIN 2011

Jeudi 8 décembre 2011 : Ronald JUNG (9h00 à 18h00)

« De l'extraction jusqu'à la pose de la couronne, les dernières techniques et la démarche thérapeutique » cours et Travaux Pratiques.

Renouvellement d'un tiers du bureau : merci d'envoyer vos candidatures avant le 20/09/2011 à la secrétaire générale

BULLETIN D'INSCRIPTION

**A retourner au Dr Jean Cucchi - Terrasses Borely 171 av. Clot Bey
13008 MARSEILLE - Tél. 04 91 72 07 46,
règlement à l'ordre de la SFPIOSE**

Le Docteur :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Etudiants invités

- Cotisation annuelle (obligatoire) 50 €
- Prix soirée 110 €
- Tarif préférentiel DU et internes 80 €

30 points CNFCO